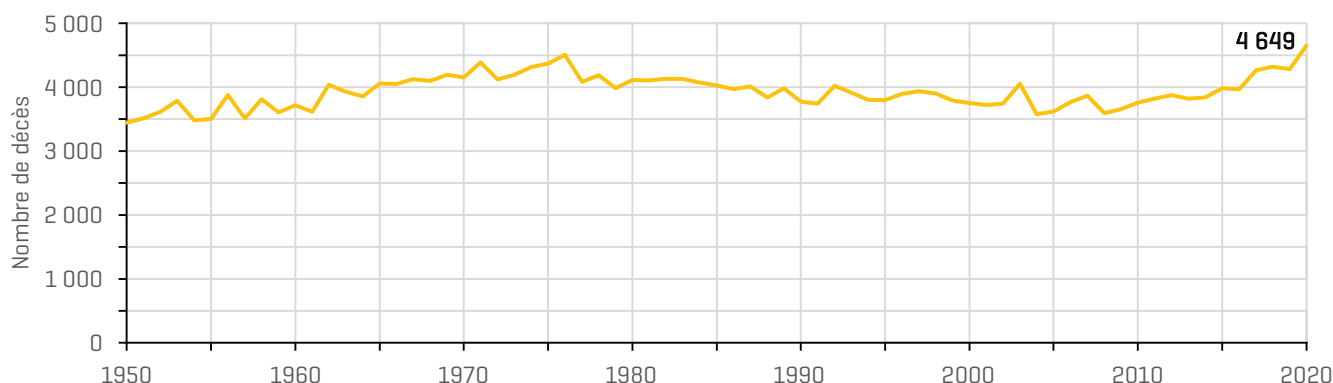


Surmortalité en avril, novembre et décembre 2020

En 2020, le STATEC dénombre, toutes causes de décès confondues, 4 649 décès de personnes ayant leur résidence au Luxembourg. Ce nombre est le plus élevé jamais enregistré depuis le milieu du vingtième siècle. Il faut remonter à l'année 1976 pour observer un nombre de décès s'en rapprochant (4 507 décès). L'augmentation du nombre de décès en 2020 est de 8.5% par rapport à l'année 2019 (4 283 décès) et de 7.7% par rapport à 2018 (4 318 décès). Les décès dus au COVID-19 représentent 10.8% des décès survenus en 2020 et même 13.2 % des décès observés à partir de la mi-mars de la même année.

Depuis la déclaration du premier décès dû au COVID-19, le 13 mars 2020 et la fin du mois de décembre, 3 787 décès sont dénombrés par le STATEC à partir du Registre National des Personnes Physiques. Ceci correspond à 437 décès supplémentaires par rapport à l'année 2019 et à 515 décès de plus par rapport à 2018. Cette différence coïncide en grande partie avec les 501 décès officiellement dus au COVID-19 communiqués par le Ministère de la Santé pendant cette période.

GRAPHIQUE 1 : EN 2020, 4 649 DÉCÈS OBSERVÉS



Source : STATEC, CTIE

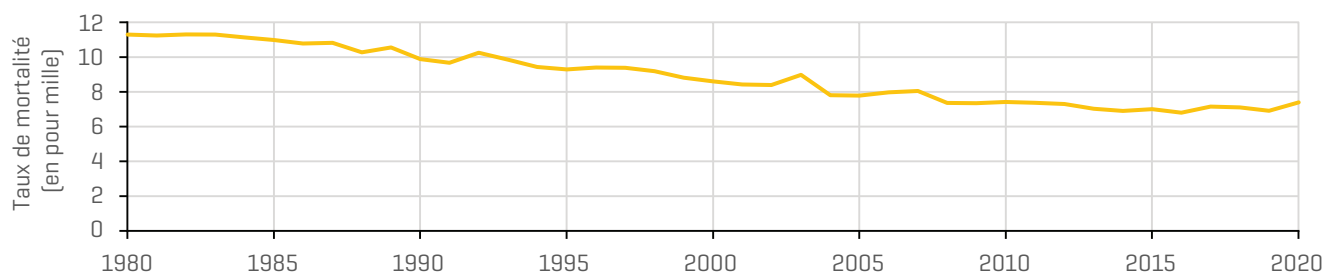
Par rapport à la moyenne mensuelle des décès enregistrée lors des deux dernières années, un nombre plus élevé de décès est observé durant l'année 2020 à l'exception des mois de janvier, février, juin et juillet 2020 où le nombre de décès est inférieur ou comparable.

Cette observation est particulièrement vraie pour les mois de novembre et de décembre 2020 : en novembre, le STATEC comptabilise 149 décès supplémentaires par rapport à la moyenne 2018/2019 (+39.1%) et 145 décès supplémentaires par rapport à la moyenne 2018/2019 (+38.9%) pour le mois de décembre.

TAUX DE MORTALITÉ

La population variant d'année en année, l'évolution de la mortalité doit être analysée à travers le taux de mortalité [nombre de décès / population moyenne]. Ce taux est de 7.4‰ en 2020. Il faut remonter au début des années 2010 pour trouver un taux de mortalité comparable.

GRAPHIQUE 2 : LE TAUX DE MORTALITÉ DE L'ANNÉE 2020 EST DE 7.4‰, CE QUI CORRESPOND AUX TAUX OBSERVÉS AU DÉBUT DES ANNÉES 2010



Source : STATEC, CTIE

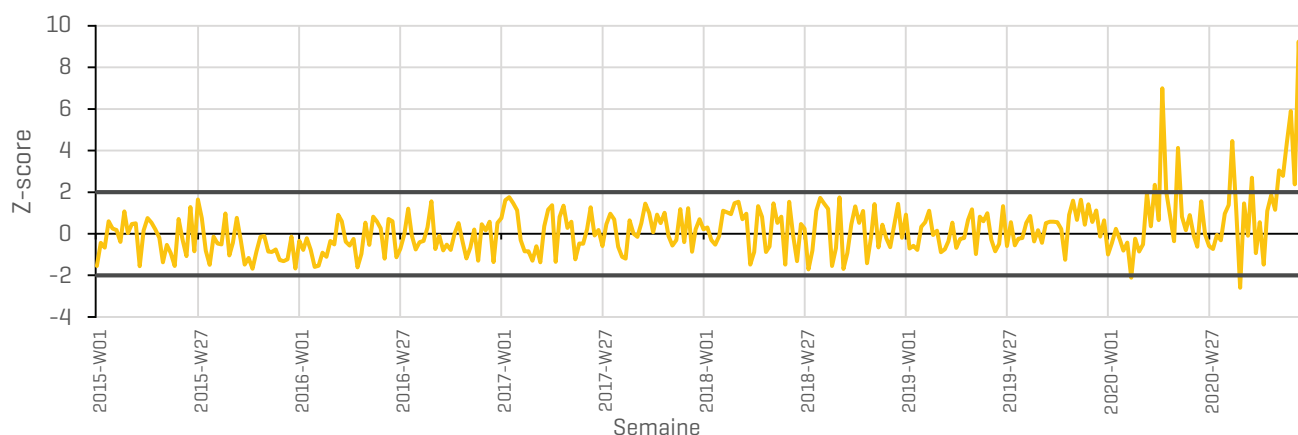
UNE SURMORTALITÉ OBSERVÉE SURTOUT LORS DE LA SECONDE VAGUE

Basé sur un indicateur de mortalité standardisé (voir la méthodologie ci-dessous), on observe en 2020 une surmortalité durant 14 semaines.

Une surmortalité **modérée** est observée pour les semaines 13 (du 23 au 29 mars), 16 (du 13 au 19 avril), 19 (du 4 au 10 mai), 33 (du 10 au 16 août), 38 (du 14 au 20 septembre), pour les trois premières semaines du mois de novembre ainsi que pour la semaine 49 (30 novembre/06 décembre) et les deux dernières semaines de décembre. Une surmortalité élevée pour la semaine 48 (23 au 29 novembre) est constatée et une surmortalité **très élevée** pour les semaines 15 (du 6 au 12 avril 2020) et 51 (du 14 au 20 décembre 2020).

Pour les autres semaines, il n'existe pas de surmortalité par rapport à la période de référence [années 2015 à 2019]. À noter qu'une sous-mortalité est même observée pour les semaines 7 et 35 (10 au 16 février respectivement 24 au 30 août).

GRAPHIQUE 3 : UNE SURMORTALITÉ OBSERVÉE DURANT TOUT LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2020



Source : STATEC, CTIE

Sur base mensuelle, le STATEC observe pour le Luxembourg une surmortalité modérée, en 2020, en avril et novembre et une surmortalité élevée en décembre.

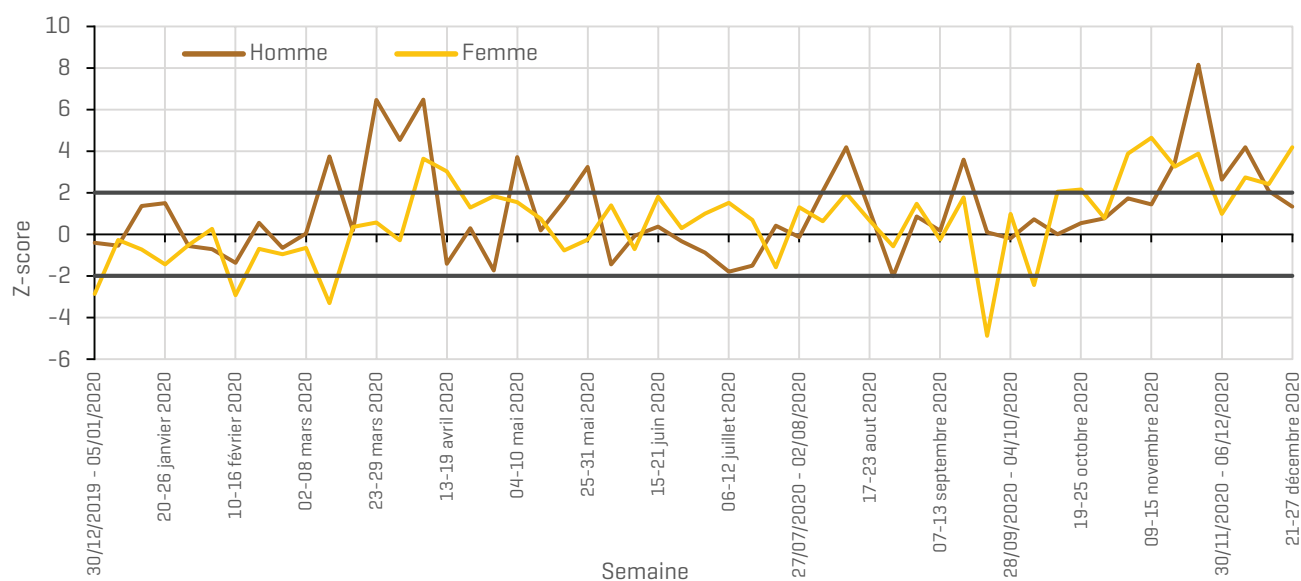
SURMORTALITÉ PLUS IMPORTANTE PARMI LES HOMMES

Basé sur l'indicateur standardisé, une différence entre hommes et femmes existe en terme de surmortalité. Ainsi, on observe :

- pour les hommes :
 - une surmortalité **modérée** durant les semaines suivantes : 9 au 15 mars, 23 au 29 mars, 4 au 10 mai, 25 au 31 mai, 3 au 16 août, du 11 au 20 septembre, du 16 au 22 novembre et du 30 novembre au 20 décembre ;
 - une surmortalité **élevée** entre le 23 et le 29 mars ainsi qu'entre le 6 et le 12 avril ;
 - une surmortalité **très élevée** entre le 23 et le 29 novembre ;
- pour les femmes la surmortalité reste **toujours modérée** et ce entre le 6 et le 19 avril, entre le 12 et le 25 octobre, du 2 au 29 novembre ainsi que du 7 au 27 décembre.

Il est à noter aussi qu'une sous-mortalité [Z-score inférieur à -2] est observée pour les femmes durant certaines semaines du premier trimestre 2020 ainsi que pour les semaines 39 (du 21 au 27 septembre) et 41 (du 5 au 11 octobre).

GRAPHIQUE 4 : LA SURMORTALITÉ EST PLUS PRÉSENTE CHEZ LES HOMMES



Source : STATEC, CTIE

L'âge moyen des personnes décédées durant l'année 2020 est de 80.4 ans pour les femmes et de 74.1 ans pour les hommes. Cet âge moyen est assez semblable aux années précédentes.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DES DONNÉES

L'évaluation d'une éventuelle surmortalité s'appuie sur le calcul d'un indicateur standardisé (Z-score). Le Z-score est calculé par la formule suivante : $(\text{nombre observé de décès} - \text{nombre attendu de décès}) / \text{écart-type}^2$ du nombre attendu (cf. graphique 2 et 3).

- Les cinq catégories d'excès sont définies de la façon suivante :
- Pas d'excès : indicateur standardisé de décès [Z-score] < 2 ;
- Excès modéré de décès : indicateur standardisé de décès [Z-score] compris entre 2 et 4.99 ;
- Excès élevé de décès : indicateur standardisé de décès [Z-score] compris entre 5 et 6.99 ;
- Excès très élevé de décès : indicateur standardisé de décès [Z-score] compris entre 7 et 11.99 ;
- Excès exceptionnel de décès : indicateur standardisé de décès [Z-score] supérieur à 12.

Les décès repris dans ce communiqué concernent les décès de droit, c.-à-d. les décès de toute personne résidente au Luxembourg, que cette personne soit décédée au Luxembourg ou à l'étranger.

Les décès observés jusqu'en 2019 se basent sur les bulletins de l'état civil émis par les différentes administrations communales du Grand-Duché du Luxembourg. Ces données sont habituellement publiées annuellement une fois l'année écoulée.

Afin d'appréhender de manière plus rapide le nombre de décès suite à la crise du COVID-19, le STATEC a, pour l'année 2020, recouru aux données issues du Registre National des Personnes Physiques géré par le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE). Ces données sont encore considérées comme provisoires par le STATEC. Les données définitives seront disponibles au début du second semestre 2021.

Les données sur les décès observés en 2020 sont disponibles sur le portail statistique : <https://gd.lu/dXhZ0q>

Bureau de presse

Christian WELTER | Gsm 621 206 683 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

François PELTIER | francois.peltier@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

1 Le nombre attendu de décès correspond à la moyenne observée entre 2015 et 2019.

2 L'écart-type sert à mesurer la dispersion d'un ensemble de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène.